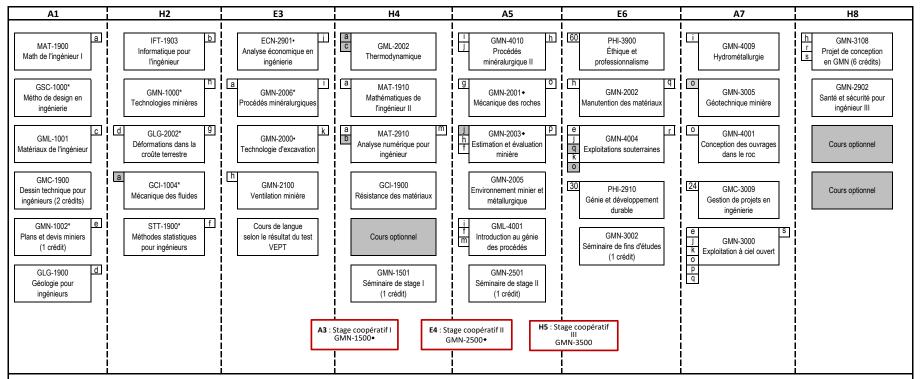
Programme de baccalauréat coopératif en génie des mines et de la minéralurgie Version Automne 2024



Faculté des sciences et de génie Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux



L'astérisque (*) indique les préalables au stage I (GMN-1500). Le point (•) indique les préalables au stage II (GMN-2500). Le losange (•) indique les préalables au stage III (GMN-3500). Les cours sont tous de 3 crédits à moins d'indication contraire.

Note 1: Les vignettes contenant une lettre (a, b, etc.) sont des jetons permettant de repérer les liens entre les cours. Un cours servant de préalable à un autre cours présente un jeton de sortie (à droite de la case de ce cours). Un cours exigeant un ou des préalables ou un nombre de crédits (qui doivent être réussis) présente un ou plusieurs jetons à l'entrée (à gauche de la case de cours). Un jeton ombré représente un cours concomittant pouvant se faire avant ou en même temps que le cours pour lequel on retrouve ce jeton à gauche.

Note 2: Les sessions A3, E4 et H5 sont réservées aux stages coopératifs obligatoires. La réalisation de stages coopératifs pendant des sessions consécutives n'est pas autorisée, à moins d'en obtenir l'autorisation de la direction de programme avant la réalisation du premier des stages consécutifs.

Note 3: Lors des sessions de stage coopératif, il n'est pas possible de vous inscrire à des formations (cours) en formule en présence, hybride ou comodal, toute demande d'inscription à ces cours pendant cette période sera refusée et vous serez automatiquement désinscrit des cours auxquels vous vous serez inscrits. Il est possible de s'inscrire à un cours en formule à distance lors des sessions de stage coopératif.

Ceci est un document de travail. Les informations concernant les préalables et les sessions auxquelles les cours sont offerts sont à titre indicatifs. En cas de discordance avec Capsule, ce dernier prévaut.